



Par votre adhésion, vous contribuez au développement de notre association et nous vous en remercions vivement.  
Plusieurs formules vous sont proposées :

■ **AMBASSADEUR**                    **20€**

Assurance individuelle accident  
Entrée gratuite toute l'année au musée PAYSAN  
Réductions sur les événements de la programmation culturelle  
Consultations gratuites à la médiathèque de la Maison de la Mémoire

■ **BIENFAITEUR**                    **50€**

Vous apportez un soutien affirmé aux actions de PAYSALP  
Avantages identiques à la formule ambassadeur  
Invitation à certains événements et inaugurations

■ **DONATEUR**



En plus de votre adhésion, vous pouvez choisir de faire un don du montant de votre choix pour soutenir le développement de nos actions.

PAYSALP est une association reconnue d'intérêt général au caractère culturel depuis le 24 octobre 2022. Cela signifie que les dons faits à notre association donnent droit à une réduction d'impôt de 66% pour les particuliers. Ainsi, si vous êtes imposable, pour un don de 100€ votre réduction d'impôt sera de 66€. Votre participation ne s'élève plus qu'à 34€. Suite à votre don, un reçu fiscal vous est envoyé.



Retournez le bulletin d'adhésion ci-dessous avec votre règlement à l'adresse suivante :  
« PAYSALP 800 avenue de Savoie 74250 Viuz-en-Sallaz ». Vous recevez votre carte par retour du courrier.



Vous avez aussi la possibilité de payer votre adhésion en ligne sur notre site internet : [www.paysalp.fr](http://www.paysalp.fr)

Bulletin d'adhésion 2023-2024

Formule :  Ambassadeur  Bienfaiteur  Donateur : .....€

Nom Prénom

Adresse

Code postal

Ville

E-Mail

Téléphone

Montant de .....€ réglé par :

Chèque

Espèces

CB

Date et signature